Bilan actif (N-1 approuvé)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires	31 871	31 870		
Fonds commercial	773 587		773 587	773 587
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	182 663	146 122	36 540	41 786
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 726
Autres immobilisations financières	1 800		1 800	1 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**989 920**	**177 993**	**811 928**	**818 900**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	76 049		76 049	107 409
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	590 265	6 687	583 578	161 453
Autres créances	39 146		39 146	34 556
Charges constatées d'avance	25 549		25 549	34 978
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				1 271 302
Actions propres				
Autres titres	1 557 092		1 557 092	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	217 405		217 405	414 886
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**2 505 505**	**6 687**	**2 498 818**	**2 024 584**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**3 495 425**	**184 680**	**3 310 745**	**2 843 484**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			*654 959*	

Bilan passif (N-1 approuvé)

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	630 000	630 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	63 000	63 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	234 859	207 412
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**345 843**	**327 447**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1 273 702**	**1 227 859**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		11 633
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		**11 633**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	399	16 153
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 259	178 933
Dettes fiscales et sociales	369 838	280 672
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 248	3 299
Produits constatés d'avance	1 452 300	1 124 935
TOTAL DETTES (III)	**2 037 043**	**1 603 992**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**3 310 745**	**2 843 484**
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 037 043	1 603 992
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

PLAQUETTE ANNUELLE 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

CFCAExpert
Comptable - Audit - Conseil

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CFCAEXPERT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 310 745 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 345 843 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	773 587			773 587
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 871			31 871
Immobilisations incorporelles	**805 458**			**805 458**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 040			54 040
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 597	4 532	4 506	128 623
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**182 636**	**4 532**	**4 506**	**182 663**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 526		1 726	1 800
Immobilisations financières	**3 526**		**1 726**	**1 800**
TOTAL	**991 620**	**4 532**	**6 232**	**989 920**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			4 532		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			**4 532**		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			4 506		
Immobilisations financières			1 726		
Diminutions de l'exercice			**6 232**		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	57 077
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	716 510
Total	**773 587**

Dans le cadre de l'application du reglement n°2015-06 du 23/11/15 modifiant le reglement n°2014-03 de l'ANC relatif au PCG, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation qui a fait ressortir qu'aucune depreciation n'est à constater.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			31 870			31 870
Immobilisations incorporelles			**31 870**			**31 870**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		24 376	3 113		27 488
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		116 475	6 665	4 506	118 634
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**140 850**	**9 778**	**4 506**	**146 122**
TOTAL			**172 721**	**9 778**	**4 506**	**177 993**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

La valorisation des missions en cours est estimée à 64.74% des heures produites exprimées en prix de vente.
Si la facturation aux clients à la fin de l'exercice est superieure à la valorisation des travaux, il s'agit d'un produit constaté d'avance; dans le cas contraire , il s'agit de Travaux en cours.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 656 759 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 800		1 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	590 265	590 265	
Autres	39 146	39 146	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	25 549	25 549	
Total	**656 759**	**654 959**	**1 800**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 629 999,36 euros décomposé en 40 865 titres d'une valeur nominale de 15,42 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges	11 633		11 633		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**11 633**		**11 633**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			11 633		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	25 549		
Total	**25 549**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE pca	1 452 300		
Total	**1 452 300**		

Se reporter pour la valorisation à la rubrique stock et en cours.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 037 043 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	399	399		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 259	213 259		
Dettes fiscales et sociales	369 838	369 838		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 248	1 248		
Produits constatés d'avance	1 452 300	1 452 300		
Total	**2 037 043**	**2 037 043**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 153			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FA CHARGES A PAYER	8 601
DETTES PROVISIONS CONGES	86 395
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	30 000
FORM CONT CONVENT 0.30% ATLAS	2 728
TAXE APPRENTISSAGE 13%	818
CH/PRIMES A PAYER	12 000
CHARG. / CONG. A PAYER	31 940
Total	**172 482**

CFCAEXPERT
Société par actions simplifiée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 8 rue Faraday – Zone La Linière
64140 BILLERE
390 583 375 RCS PAU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 345 842 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés ..... 300 000 euros
- Au crédit du compte « Autres réserves » ..... 45 842 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Président
François VILLEGA

